

Dix questions posées à Rémi Brague

en écho à sa communication sur « Islam et Pouvoir »

Séance de l'Académie des sciences morales et politiques du lundi 9 mars 2020

Par le groupe de lycéens

du Lycée international François 1^{er}



Islam et pouvoir

1. **Le mot Islam signifie-t-il réellement « soumission » (ainsi que le romancier Houellebecq l'a dit lors de la parution de son roman éponyme) ? Si oui, qu'entendre par là ?**

C'est un des sens du mot, même si Houellebecq, dans son roman, n'utilise le mot qui lui sert de titre que tardivement, et avant tout pour parler de la soumission... de la femme à l'homme—bonjour les fantasmes. Le dictionnaire arabe-anglais de Hans Wehr donne à la rubrique « islam » : *submission, resignation, reconciliation (to the will of God)*. Dans la biographie officielle de Mahomet, la *Sira*, qui date d'un siècle et demi après les événements qu'elle dit rapporter, le mot a encore plusieurs fois le sens qu'il avait dans le vocabulaire des bédouins : le fait pour une tribu de « faire sa soumission » à une autre, d'accepter sa suzeraineté. Ainsi, après l'assassinat commandité par Mahomet d'une femme qui s'était moqué de lui dans un poème, l'historien dit que la tribu de celle-ci *aslama*, parce qu'elle avait senti « la force de l'islam » (Ibn Ishaq, *Muhammad*, tr. française A. Badawi, t. 2, p. 563 ; *The Life of Muhammad*, tr. anglaise A. Guillaume, p. 676). Je préférerais traduire ici le verbe *aslama* (dont le nom verbal est *islām*) par l'idée de soumission plutôt que celle de conversion.

Les théologiens musulmans prennent soin de distinguer *islām*, simple soumission au pouvoir musulman sur cette terre, de *imān*, la « foi », dont seul Dieu est juge. Plus tard, le mot *islām* a pris la tonalité religieuse d'un abandon total de soi à la volonté divine.

2. L'Islam, la démocratie et la liberté d'expression sont-ils « essentiellement » compatibles ?

Vous avez raison de mettre des guillemets à l'adverbe, car il s'agit d'un piège bien connu : accuser d'« essentialiser » l'islam. Si l'on voit dans l'islam une piété intérieure, et rien de plus, pas de problème. Si l'on entend par là l'histoire concrète des populations islamisées sur quatorze siècles, on n'y trouve ni l'une ni l'autre, sauf la liberté d'expression chez quelques individus isolés et traditionnellement considérés comme hérétiques, ainsi le médecin Razi, dont j'ai traduit une œuvrette. La démocratie n'a jamais existé en terre d'islam. Et d'ailleurs, en Occident, au Japon, elle n'existe, imparfaite, certes, que depuis assez peu de temps. Si l'on cherche l'essence de l'islam dans la Loi déduite des mots mêmes dictés par Dieu dans le Coran et des déclarations et comportements du Prophète, donc dans une des formes de la *sharia*, on aura bien du mal à y trouver des traces de démocratie ou de liberté d'expression. Pour cet islam-là, le seul législateur légitime est Dieu, tel qu'il parle dans le Coran et par l'exemple de Mahomet. Face à lui, aucun gouvernement humain ne fait le poids. Une démocratie islamique authentique pourrait fonctionner comme une autre, avec des élections, des députés, des votes au parlement. Mais chaque député, magistrat, fonctionnaire, etc. serait tenu en conscience de ne voter et de faire respecter que des lois conformes à la forme de *sharia* en vigueur dans sa région.

3. Mêmes questions pour les deux autres et plus anciens monothéismes du « Livre » : démocratie et liberté d'expression sont-elles compatibles avec le judaïsme et le christianisme ?

Pour le judaïsme, « la loi civile du gouvernement est la loi » (*dina de-malkutha dina*), à laquelle le juif est tenu d'obéir. Pour le christianisme, il faut rendre à César ce qui est à César. Il est de fait que la démocratie, même si elle est aussi imparfaite qu'on voudra dire, n'existe aujourd'hui que dans des pays de tradition chrétienne ou en Israël. Ou alors, là où elle a été imposée par le vainqueur, comme au Japon.

4. Sunnisme et chiisme doivent-ils être distingués sur ces questions (démocratie et liberté d'expression) ?

A ma connaissance, non.

5. Quelle définition donner du blasphème ? Celui-ci doit-il être accepté sans retenue en France ? En Europe ? Au-delà ?

Je définirais le blasphème comme une insulte, de nature verbale (à distinguer de la profanation, matérielle ou des coups frappant les personnes), portant sur les choses de la religion, à commencer par Dieu.

Accepté par qui ? Une retenue est louable chez les personnes, pour des raisons à la fois esthétiques (le bon goût) et morales (ne pas choquer la sensibilité de son prochain). En revanche, il serait scandaleux que la loi de l'État interdise le blasphème, voire le punisse. Et dans quelque pays que ce soit. On a vu à quoi cela pouvait mener au Pakistan. L'État peut et doit empêcher le vandalisme, les insultes contre les personnes physiques, mais rien de plus.

6. Avez-vous suivi « l'affaire Mila » ? Si oui, que vous inspire-t-elle ? Madame la Garde des Sceaux a-t-elle effectué à cette occasion un « rétropédalage » ?

De loin. Une gamine harcelée par un dragueur lourd s'énerve, veut le décrocher en se disant lesbienne, et finit par répondre à qui appelait sur elle la malédiction d'Allah en reprenant des expressions ordurières qui traduisent en mots ce que Charlie Hebdo disait en images depuis plusieurs décennies. La chasse à l'homme dont elle a été l'objet, allant jusqu'à des menaces de mort, est intolérable. Et les propos du genre « elle l'a bien cherché », parfaitement odieux.

En assimilant le blasphème à une atteinte à la liberté de pensée, Mme Belloubet a dit une bêtise, comme on en dit quand on s'exprime à l'oral et dans l'urgence. Venant d'une juriste, cela surprend...

7. Est-il vrai qu'une confusion sémantique et/ou de traduction est à l'origine d'une confusion entre « vierges » et « grappes de raisins d'or » promises à tout combattant mort pour le djihad ?

C'est l'une des thèses d'un chercheur allemand, Christoph Luxenberg, dans un livre très technique paru en 2000. La corporation des philologues sémitisants et des historiens qui s'occupent des origines de l'islam a réagi de façon diverse, depuis l'adhésion enthousiaste jusqu'au mépris. Je ne suis pas moi-même suffisamment compétent pour me prononcer sur le fond et je me suis contenté de présenter la thèse du livre (*Critique*, 671 (2003), p. 232-251). Les raisins sont un lieu commun dans les descriptions du paradis que l'on trouve chez les auteurs de l'époque précédant immédiatement celle du Coran et écrivant en syriaque dans la même région moyen-orientale. Ceux-ci, en revanche, ne parlent pas de vierges qui attendraient les élus. L'idée est donc plausible. Quant aux arguments philologiques, je m'avoue dépassé.

En tout cas, le livre a le grand mérite d'avoir attiré l'attention sur le fait que le « Livre clair » que le Coran est censé être fourmille d'obscurités.

8. Plus « sérieusement », y a-t-il une différence entre la « guerre sainte » chrétienne et le (« petit ») djihad musulman ?

Une première remarque : vous sous-entendez la différence entre « grand » et « petit » jihad, le premier désignant la lutte intérieure contre les passions (qui seraient seules à empêcher de reconnaître la vérité du message de Mahomet) et le second la lutte armée pour étendre le domaine contrôlé par l'islam. Elle figure dans une déclaration attribuée à Mahomet (hadith) que l'on ne cesse de citer. Or, il ne se trouve dans aucun des six recueils canoniques de hadith. C'est une invention de cercles soufis, au tournant des 9^e et 10^e siècles.

La grande différence est que la « guerre sainte » chrétienne n'existe pas. Ce qui existe chez les théologiens chrétiens, c'est la théorie de la « guerre juste », strictement définie et limitée, et d'ailleurs à peu près jamais invoquée.

Un exemple : les Croisades avaient initialement un but de guerre précis et un point d'application limité : assurer la liberté du pèlerinage à Jérusalem. Elles ont mal tourné et bien des chefs croisés se sont taillés des fiefs en Syrie-Palestine où ils vivaient « à l'orientale », harem compris. Et ne parlons pas de la quatrième, la prise de Constantinople (1204) ! Ces aventures ont eu un commencement et, heureusement,

une fin. En revanche, le jihad est une obligation permanente de la communauté islamique, valable en tout temps et s'étendant au monde entier. Comme je l'ai rappelé dans une de mes réponses, après mon exposé, il s'agit non d'une obligation individuelle, pesant sur chaque musulman, comme les « cinq piliers », mais d'une obligation dite « de suffisance » (*farḍ kifāya*). Il suffit qu'un certain nombre de musulmans s'y livrent quelque part — mettons en Afghanistan, au Nigeria, à Mindanao — pour que Dieu soit satisfait. Les autres pouvant se contenter, par exemple, de les financer.

9. Quel crédit accordez-vous à la théorie du « choc des civilisations » (déjà vieille d'un quart de siècle) de Samuel P. Huntington ?

Sauf erreur, Huntington pensait avant tout au choc entre l'Occident et la Chine, bien plus qu'à l'Islam. Ledit choc, dans son esprit, ne devait pas nécessairement prendre une forme violente.

Deux remarques seulement : d'une part, la rationalisation technologique, le marché, l'individualisme, se répandent partout, plus ou moins vite et produisent une uniformisation croissante ; d'autre part, un autre choc se rencontre partout, à l'intérieur de toutes les aires culturelles, et c'est le choc entre civilisation et barbarie. Il n'est d'ailleurs pas exclu que technologie, marché et individualisme produisent eux aussi une barbarie, peut-être sous des aspects *soft*, mais pas nécessairement.

10. Enfin, Malraux a-t-il réellement dit que « le XXI^e siècle serait religieux ou ne serait pas » ? Comment comprendre cette prophétie et qu'en pensez-vous ?

Malraux a-t-il vraiment dit cela ? Je n'en sais rien. Il était en tout cas expert en phrases creuses, et pas plus prophète que qui que ce soit. Ce qui est sûr, c'est que les meilleurs esprits commencent à se rendre compte que, avec la religion, il y va effectivement non d'un supplément d'âme, mais d'une question de vie ou de mort (« être ou ne pas être »). Nous ne savons pas si une humanité radicalement athée serait tenable à long terme, une fois que les dernières traces de divin se seraient effacées. Une telle humanité aurait-elle, ne serait-ce que le désir de continuer à exister ?